

## **CONSEIL MUNICIPAL du 29 JUIN 2016**

L'an 2016, le 29 juin à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire.

**Présents** : M. André GUIHARD, Maire, MM. Joseph TESTARD, Jérôme SQUELARD, Arnaud PAGEAUD, Mme Catherine ROUIL, MM. Christophe LEBRETON, Florent LIRONDIERE, Bertrand DABO, Mmes Marie-Paule BLANLOEIL, Aurélie FERRE, Isabelle HARDY, Anne GUILLET, MM. Fabrice ETIE et Michel OUAIRY.

**Absents excusés** : MM. Christian PRIOU, Mmes Nathalie GENEIX (pouvoir à Arnaud PAGEAUD), Angélique DELANOU. Mme Lydia BEATRIX donne procuration à Mme Anne GUILLET, Christelle JAUNASSE.

**Secrétaire de séance** : .Fabrice ETIE

\* \* \* \*

La séance débute par une intervention détaillée du Cabinet A+B présentant l'avancement de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

L'approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 19 mai 2016 est différée à la prochaine réunion de l'assemblée municipale début septembre.

### **Décision modificative portant sur le reversement à la suite d'un dégrèvement de taxe d'urbanisme**

M. le Maire signale qu'il convient de procéder au remboursement d'une taxe d'urbanisme relatif à un permis de construire à la suite d'un trop versé pour un montant de 634 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le remboursement du montant trop-versé.

### **Compte-rendu CAUE concernant l'aménagement du Bourg**

M. le Maire rappelle qu'il a contacté le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) au sujet de l'étude du bourg. Une rencontre avec un représentant du CAUE est programmée à la mairie de Teillé, le 27 juillet à 15 heures pour une réunion en septembre pour la préparation d'une réunion qui se tiendra en septembre. M. le Maire demande si des élus membres de la commission souhaitent participer à cette réunion. Le CAUE va élaborer un cahier des charges pour la passation d'un marché de consultation de bureaux d'études.

M. Fabrice Etié demande si cette collaboration du CAUE pour le compte de la commune ne nécessite pas une délibération préalable. M. le Maire confirme effectivement qu'une délibération peut être prise ce jour. Il précise que le coût de cette étude réalisée par le CAUE est de 2000 €.

M. le Maire souhaite connaître le montant des travaux du bourg avant la fin de l'année pour faire une demande de subvention dès le début de l'année 2017.

Le conseil municipal, à l'unanimité, fait le choix du CAUE de la Loire-Atlantique pour la préparation des études préalables.

### **Fédération de la pêche de Riaillé**

M. le Maire informe le conseil municipal que des accords vont être signés entre les communes de Teillé et de Riaillé pour la gestion du plan d'eau de Teillé. Il signale qu'une visite du représentant de la fédération de pêche de Riaillé est programmée le mercredi 6 juillet à 15 h. Au cours de cette réunion, une convention sera présentée pour l'attribution d'un droit de pêche sous la forme d'un bail à la fédération de pêche de Riaillé. La gestion du plan d'eau de Teillé lui sera confiée pour une durée déterminée avec tacite reconduction.

### **Devis pour l'analyse de la vase du petit plan d'eau**

M. le Maire informe le conseil municipal de la réception du devis pour un montant de 812,92 €. Il s'agit d'une analyse préalable au curage du petit plan d'eau.

### **Aménagement de la salle d'activité**

M. le Maire présente deux projets de travaux d'isolation de la façade de la salle d'activité au conseil municipal pour avis. Ces travaux ont été prévus au budget.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces travaux.

### **Courriers divers**

Des jeunes ont adressé un courrier pour demander la création d'un skate-parc près du foyer des jeunes. Des élus se chargeront d'étudier la faisabilité et le coût d'une telle réalisation.

M. le Maire signale que la COMPA a voté dans le cadre du schéma d'accompagnement de l'apprentissage de la natation scolaire concernant la prise en charge de l'apprentissage de la natation. La COMPA va prendre en charge durant une période transitoire, tous les frais de cours de natation pour les enfants des deux écoles de Teillé. Actuellement, une vingtaine d'enfants se rendent à la piscine. Les écoles de la commune ont également reçu ce courrier. M. le Maire ajoute qu'à compter de 2018, la gestion des piscines municipales sera de la compétence de la COMPA.

Le SYDELA a mis en service la montée en haut débit du réseau internet à partir des armoires situées à La Sionnière.

M. le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de la fermeture des services de la mairie le vendredi 15 juillet. La demande est acceptée.

La cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 aura lieu le vendredi 11 novembre 2016 en collaboration avec une autre commune soit à Riaillé soit à Trans-sur-Erdre.

Comme suite à la démission de M. Réda Ben Kébil de son mandat de conseiller municipal, M. le Maire fait un appel au volontariat pour qu'il soit désigné un élu municipal en charge des questions de défense dans la commune.

M. le Maire fait état d'un projet d'achat d'un terrain non-constructible par un particulier à La Pilardière.

### **Compte-rendu des commissions**

#### **Commission culture**

M. Arnaud Pageaud fait le bilan de la fête des associations.

25 associations étaient présentes lors de cette journée. Les associations se sont fortement

mobilisées. Elles ont bénéficié d'un réel soutien des services municipaux. Le bilan est très positif. La journée s'est terminée de façon très festive.

Par ailleurs, le traçage des terrains pourrait être assuré par l'éducateur sportif du FCMTL.

L'après-midi festive des 70 ans et plus aura lieu le 3 septembre 2016.

M. Arnaud Pageaud tient à féliciter l'organisation du festival de musique électronique par l'association éponyme Tilliacum. La sécurité a été très bien assurée. Le festival a accueilli jusqu'à 2500 personnes.

M. Arnaud Pageaud informe le conseil municipal de la réunion de la commission Illumina'sons, le 30 juin 2016 et une autre commission enfance-jeunesse et le pôle culturel, le lundi 4 juillet 2016, sur l'année scolaire

### **Commission enfance-jeunesse**

M. Jérôme Squelard signale qu'une des 3 ATSEM affectée à l'école Jacques Demy sera affectée durant la prochaine année scolaire au restaurant scolaire. Cet agent réalise actuellement 24h hebdomadaire. Son temps de travail passerait à 20h hebdomadaire. Restaurant scolaire, TAP et ménage à l'école. Il faut donc augmenter le temps de travail d'une des autres ATSEM de 26h à 28h30 hebdomadaire à compter du 1er septembre 2016.

Le conseil municipal approuve cette proposition. Une abstention est comptabilisée.

### **Commission communication**

Mme Catherine Rouil signale que la commission va rencontrer une agence de communication au sujet de la publication de Teillé Panorama.

### **Points divers**

M. Christophe Lebreton présente une carte touristique.

La Maison de services viendra à Teillé, le 3ème lundi du mois pour présenter ses services aux particuliers. Sa première visite aura lieu le 19 septembre 2016 de 9h à 12h.

M. le Maire informe le conseil municipal que la population de la commune est désormais de 1843 habitants. La dotation forfaitaire de la commune de Teillé passera de 246 225 € à 225 000 € avec la contribution du redressement aux finances publiques.

Mme Anne Guillet souhaite savoir qui se charge du schéma départemental d'accessibilité.

M. Arnaud Pageaud précise que tous les conseillers municipaux peuvent être sollicités s'ils le souhaitent. Elle souhaite proposer une réflexion sur un éco-pâturage à Teillé.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu, le mardi 6 septembre à 20h30.

M. le Maire prononce la clôture de la séance du conseil municipal à 23h44 après épuisement de l'ordre du jour.

GUIHARD André




PRIOU Christian  
*Absent*

TESTARD Joseph

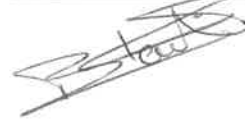


ROUIL Catherine



LEBRETON Christophe

Marie-Paule BLANLOEIL



PAGEAUD Arnaud

LIRONDIERE Florent



LEBRETON Christophe

DABO Bertrand

JAUNASSE Christelle  
*Absente*

GENEIX Nathalie  
*Pouvoir à Arnaud Pageaud*

HARDY Isabelle  
*Refus*

SQUELARD Jérôme



DELANOU Angélique  
*Absente*

FERRE Aurélie



GUILLET Anne



ETIE Fabrice



OUAIRY Michel



BEATRIX Lydia  
*Pouvoir à A. Guillet*